



## DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE - VAUGINES

Année scolaire 2026 – 2027

---

### Quels sont les enfants concernés pour l'année scolaire 2026 – 2027 ?

- ✓ Les nouveaux arrivants sur Vaugines
- ✓ Les enfants de la commune nés en 2023 et qui entrent en Petite Section de maternelle

### Comment s'inscrire ?

#### 1. Rendez-vous en mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie de facture d'électricité, téléphone, eau, ...)  
*En cas de déménagement, le justificatif à fournir est celui du logement qui sera occupé à la date de la rentrée de l'enfant.*
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge

**La mairie vous délivre un certificat d'inscription.**

#### 2. Il faut ensuite prendre rendez-vous auprès de la directrice par mail : [ce.0840461v@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840461v@ac-aix-marseille.fr) ou par téléphone 04 90 77 21 21.

#### 3. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du carnet de santé : copies des pages des vaccinations obligatoires
- de la fiche préparatoire à l'inscription remplie
- de la fiche de première scolarisation remplie pour les enfants entrant en Petite Section
- d'une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les parents séparés ou divorcés
- du certificat de radiation de l'ancienne école si nécessaire
- *de la dérogation le cas échéant*